

ANNEXE 51-102A3

DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

Rubrique 1 Dénomination et adresse de la Société

Rogers Communications Inc. (« RCI »)

L'établissement principal de RCI est situé au :
333 Bloor Street East
Toronto (Ontario)
M4W 1G9

Rubrique 2 Date du changement important

Le 23 avril 2019

Rubrique 3 Communiqué

Un communiqué de presse a été diffusé par l'intermédiaire de GlobeNewswire le 23 avril 2019.

Rubrique 4 Résumé du changement important

Le 23 avril 2019, Rogers Communications a établi le prix d'un placement public par prise ferme aux États-Unis de billets de premier rang à 4,35 % échéant en 2049 (les « billets américains ») d'un capital global de 1,25 milliard de dollars américains.

Rubrique 5.1 Description circonstanciée du changement important

Le produit net de l'émission des billets américains s'est établi à environ 1,23 milliard de dollars américains et devrait être utilisé, conjointement avec le produit d'autres financements par emprunt, aux fins générales de l'entreprise, et devrait également servir à financer des emprunts à court terme arrivant à échéance de même que l'investissement de 1,725 milliard de dollars canadiens en espèces requis pour acquérir 52 des 64 licences de spectre de 600 MHz d'une durée de vingt ans disponibles pour RCI. La clôture de la vente des billets américains a eu lieu le 30 avril 2019.

Les billets américains ont été émis aux termes d'un supplément de prospectus et du prospectus auquel il se rapporte, lesquels ont été déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « SEC ») dans le cadre d'une déclaration d'inscription préalable sur formulaire F-10.

La présente déclaration de changement important contient certaines informations prospectives au sens de la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces informations prospectives sont fondées sur les attentes actuelles des membres de la direction et peuvent être touchées par des incertitudes et des changements de circonstances. Les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement dans les informations aux présentes en raison de changements relatifs aux facteurs suivants : l'économie, les affaires, la

concurrence, la technologie, la stratégie ou la réglementation, ainsi que d'autres facteurs touchant les activités de RCI.

On peut obtenir des renseignements détaillés à propos de ces facteurs en consultant les documents déposés par RCI auprès de la SEC, y compris le dernier rapport annuel sur formulaire 40-F. RCI n'est pas tenue, et décline expressément toute obligation, de mettre à jour ou de modifier ses informations prospectives, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, de faits nouveaux ou pour toute autre raison.

Rubrique 5.2 Information sur les opérations de restructuration

Sans objet.

Rubrique 6 Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du Règlement 51-102

Sans objet.

Rubrique 7 Information omise

Aucun fait important ne demeure confidentiel et aucune information n'a été omise dans la présente déclaration.

Rubrique 8 Membre de la haute direction

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Graeme McPhail, Chef de la direction des Affaires juridiques et réglementaires, et secrétaire, au 416-935-2505.

Rubrique 9 Date de la déclaration

Le 1^{er} mai 2019